

AGENT DE SERVICES POLYVALENT EN MILIEU RURAL

Dans le cadre d'un service public de proximité et dans une relation d'interface avec les élus et élues, la ou le secrétaire de mairie et la population, l'agent de services polyvalent en milieu rural assure l'ensemble des activités liées à l'entretien des locaux, aux différents temps de la vie scolaire et extra-scolaire.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Relations aux élus et élues
- Relations aux usagers
- Organisation de son activité
- Application des règles de santé et de sécurité au travail
- Application des règles de sécurité des usagers
- Entretien de la propreté des locaux
- Préparation de repas pour la cantine scolaire et accompagnement des enfants durant la pause méridienne
- Accompagnement du temps scolaire et périscolaire

CONDITIONS D'EXERCICE DU MÉTIER

Les agents de services polyvalents en milieu rural représentaient 25 200 agents au 31 décembre 2012. Ils sont principalement présents dans les communes et les structures intercommunales. Ce métier est rattaché hiérarchiquement et fonctionnellement à la ou au maire, le cas échéant à la ou au secrétaire de mairie ou à la direction de l'EPCI. L'agent de services polyvalent en milieu rural travaille seul ou en équipe réduite. Il a une autonomie importante dans l'exercice de ses activités. Il est en relation permanente avec la population : administrés, associations, communauté éducative. Ce métier étant exercé dans de nombreux cas à temps non complet, l'agent de services polyvalent en milieu rural est régulièrement amené à occuper des postes auprès de plusieurs employeurs.

ACCÈS

- > Formation initiale dans les domaines de l'enfance, de l'animation
- > Concours d'accès de la filière technique, catégorie C, cadres d'emplois des adjoints et adjointes techniques territoriaux ; de la filière animation, catégorie C, cadres d'emplois des adjoints et adjointes territoriaux d'animation ; filière sociale, catégorie C, cadres d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

ÉVOLUTIONS DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Les facteurs d'évolution de l'environnement professionnel portent principalement sur :

- la recomposition de la carte intercommunale ;
- la mutualisation des moyens entre collectivités ;
- l'évolution du contexte réglementaire et normatif ;
- la prise en compte des nouvelles pratiques liées au développement durable, à l'informatisation, aux nouvelles pratiques nutritionnelles ;
- l'évolution de la demande sociale : diversification des publics, évolution des attentes des populations, demande de réactivité des services publics.

PERSPECTIVES D'EMPLOI

• SCÉNARIO 1

La nécessité de maintenir le service public et une relation de proximité avec les habitants dans des territoires caractérisés par une densité démographique faible et le recul de certains services publics à la population fait de ce métier un enjeu fort de maintien du lien social. Les collectivités tendent à pérenniser ces emplois et à assurer un renouvellement des départs à la retraite pour une population d'agents relativement âgée. Les communes continuent de privilégier des organisations du travail locales et une polyvalence des compétences professionnelles des agents.

• SCÉNARIO 2

Les recompositions territoriales, la montée en puissance des intercommunalités et la baisse des ressources financières incitent les collectivités et les structures intercommunales à mutualiser les agents de services polyvalents en milieu rural. Cette mutualisation permet de diminuer les emplois à temps non complet, d'accroître le nombre d'agents titulaires, de pourvoir plus facilement à des remplacements ponctuels et de favoriser des mobilités à l'échelle du bloc local. Cette évolution n'est pas sans conséquence sur l'organisation du travail (territorialisation de certaines activités) et la culture professionnelle des agents de services polyvalents en milieu rural qui, bien que restant polyvalents, peuvent évoluer vers des activités plus spécialisées.

REPÈRES STATISTIQUES

Source : Enquête nationale métiers / CNFPT 2013

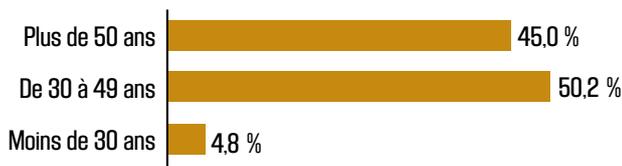
• EFFECTIFS AU 31/12/2012

25 200 agents

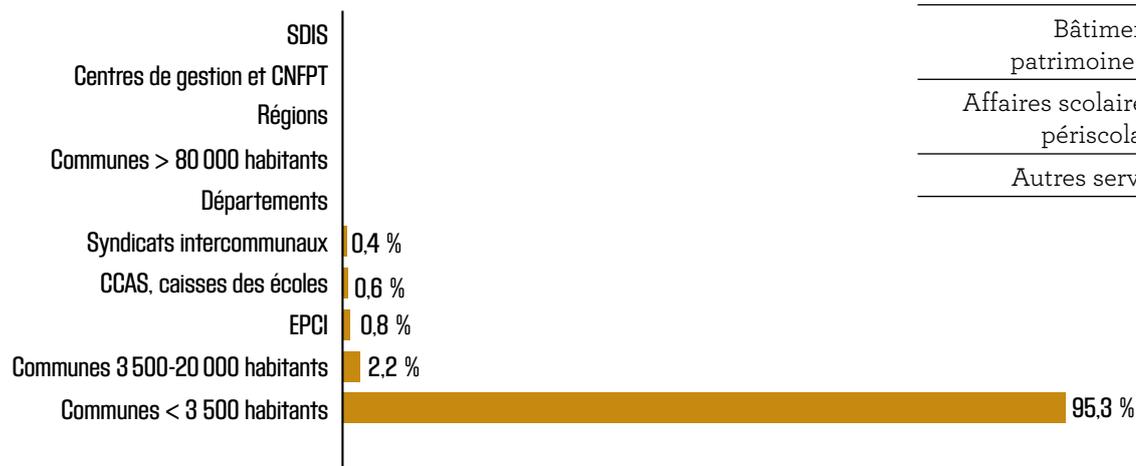
55,5 % d'agents à temps non complet

49,2 % de femmes

• STRUCTURE DES ÂGES



• RÉPARTITION PAR TYPES D'EMPLOYEURS



• STATUT

94,3 % d'agents de catégorie C

72,2 % d'agents titulaires

17,8 % d'agents non titulaires

• ÂGE

Âge moyen des agents occupant ce métier : **48 ans**

Part des plus de 55 ans : **25,4 %**

• PRINCIPAUX SERVICES D'AFFECTATION

	Effectifs	%
Polyvalents	13 100	52
Bâtiment et patrimoine bâti	5 200	20,6
Affaires scolaires et périscolaires	2 000	8
Autres services	4 900	19,4